

## Power Corporation annonce un investissement supplémentaire dans Wealthsimple

Les lecteurs sont priés de se reporter à la section intitulée Déclarations prospectives, qui figure à la fin du présent communiqué.

**Montréal, le 27 octobre 2025** – Power Corporation du Canada (« Power Corporation » ou « Power ») (TSX : POW) a annoncé aujourd’hui qu’elle avait convenu de souscrire, par l’entremise de sa filiale Corporation Financière Power, des actions privilégiées de catégorie E (les « actions de série E ») du capital de Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), chef de file de l’innovation financière au Canada, pour un prix d’achat total de 100 M\$, dans le cadre d’une ronde de financement d’un maximum de 750 M\$ effectuée par Wealthsimple. La mobilisation de capitaux se compose d’une offre principale de 550 M\$ et d’une offre secondaire d’un maximum de 200 M\$. La Société financière IGM Inc. (la « Financière IGM »), filiale de Power Corporation, a également annoncé aujourd’hui sa propre participation de 100 M\$, portant la participation totale du groupe Power dans l’offre à 200 M\$. La transaction est codirigée par GIC et Dragoner et comprend également Investissements RPC, Iconiq, Greylock et Meritech.

La participation directe<sup>[1]</sup> de Power Corporation dans Wealthsimple est évaluée à 1,47 G\$ en fonction de la valeur de l’offre, en hausse de 47 % par rapport au deuxième trimestre de 2025, et à 1,57 G\$ en tenant compte des 100 M\$ investis dans le cadre de l’offre. Après l’offre, la participation de Power et de ses filiales dans Wealthsimple demeurera essentiellement inchangée.

La transaction est assujettie au respect des conditions de clôture habituelles et sa clôture devrait avoir lieu à la fin du quatrième trimestre de 2025.

### À propos de Wealthsimple

Wealthsimple est l’une des plateformes de gestion financière les plus fiables et à la croissance la plus rapide au Canada. L’entreprise offre une gamme complète de produits financiers simples et sophistiqués de placement gérés et autonomes, d’opérations sur cryptomonnaie, de déclarations de revenus, de dépenses et d’épargne. Wealthsimple dessert actuellement 3 millions de Canadiens et gère plus de 100 G\$ d’actifs administrés. L’entreprise a été fondée en 2014 par une équipe d’experts financiers et d’entrepreneurs en technologie, et son siège social se trouve à Toronto, au Canada. Pour en savoir plus, visitez le [www.wealthsimple.com](http://www.wealthsimple.com).

### À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l’assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l’investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le [www.powercorporation.com](http://www.powercorporation.com).

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d’un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s’appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de Power telles qu’elles figurent dans son rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fournies afin de présenter de l’information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l’avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d’autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l’exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d’affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de Power, le moment de la clôture de la transaction et la participation du groupe Power dans Wealthsimple ainsi que la valeur de celle-ci. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d’événements futurs ou s’y rapportent, comprennent des termes tels que « s’attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l’intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d’autres expressions semblables, ou se caractérisent par l’utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

[1] Représente sa participation détenue par l’entremise de la Financière Power et de Portag3 Ventures Limited Partnership.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Power et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de Power et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, incluant les menaces de tarifs et d'autres mesures des gouvernements, ainsi que des mesures de rétorsion, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de Power et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de Power et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévus, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur Power et ses filiales. Bien que Power considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, Power n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de Power, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion annuel et son rapport de gestion intermédiaire subséquent, ainsi que sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements, veuillez  
communiquer avec :**

Stéphane Lemay  
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire  
514-286-7400